

La population âgée est en permanente croissance partout dans le monde. Le taux de croissance est de 1.7% dans les pays en développement et 1.4% dans les pays développés (FNUAP 1998). Selon les Nations Unies (1999), la population âgée en Afrique (60 ans et plus) initialement 38 078 000 habitants en 1999, passera à 211 972 000 en 2050. Soit un passage de 5% à 12%. Au Cameroun en 1999 (selon la même source) la population âgée camerounaise en 1999 était de 814 000. Elle est estimée à 3 273 000 en 2050. La population âgée continue à croître au Cameroun en raison des facteurs multiples parmi lesquels, l'amélioration des conditions d'hygiène et des soins de santé, et conséquemment, l'accroissement de l'espérance de vie avec la baisse de mortalité. Cet accroissement ne s'accompagne pas encore des mesures significatives pour résoudre leurs besoins fondamentaux de manière holistique dans la plupart des pays, y compris le Cameroun. La population âgée est abandonnée aux aléas de la nature et de l'activité humaine. La situation la plus aggravante est le méfait de l'arrivée de l'urbanisation dans un milieu rural paysan. Selon la Banque Mondiale (1994), un fardeau important dû au gonflement de la population âgée pèsera sur l'économie des pays. Ceci d'autant plus que la notion de travail stable est aujourd'hui remise en question et qu'il est impératif d'acquérir de nouvelles qualifications tout au long de la vie professionnelle. D'où la remise en question des systèmes classiques pour la sécurisation de l'avenir vieillesse.

Rejoignant les théoriciens de l'activité, le FNUAP(1998) signale l'importance vitale du travail pour maintenir la santé de l'individu au-delà de l'âge de retraite. Deux problèmes classiques se posent sur les volets qualitatifs et quantitatifs à savoir, quelle place accorder à la personne âgée aujourd'hui et quelles sont les conséquences de cet accroissement progressif de la population âgée sur la société en général. Une problématique dérivée de l'induction de la situation individuel au social.

La politique nationale sur le vieillissement tarde encore à être opérationnelle au Cameroun. L'action la plus sensible demeure la mise sur pied d'une caisse de cotisation pour gérer les pensions retraites et des salariés. C'est la seule mesure tangible qui fonctionne pour le moment en faveur de la sécurisation du vieillissement au Cameroun. Ceci peut s'expliquer par la mise en place progressive des institutions après les indépendances. Ainsi c'est à l'approche des premières cohortes des fonctionnaires retraités que le gouvernement du Cameroun a pensé réaliser une caisse de cotisation de pension vieillesse appelée "Caisse Nationale de Prévoyance Sociale".

Les personnes non-salariées ne bénéficient d'aucun soutien de l'Etat à leur vieillesse. Elles sont à la charge de leur proches sur tous les plans. Le Ministère des affaires Sociales opère en faveur de personnes âgées par la Direction de la Solidarité Nationale. La vision de ce département ministérielle en matière d'aide aux personnes âgées souligne que le Ministère ne peut accorder de l'aider qu'aux personnes âgées abandonnées qui en font la demande. De ceci, il y a lieu de se demander si l'une des missions régaliennes de l'Etat n'est pas de prendre soin de tous ses citoyens âgés dans le cadre de leurs droits fondamentaux.

Quant au système de santé, il n'y a aucune spécificité ou aucune disposition pouvant faciliter la prise en charge du vieillard ou pouvant fluidifier son passage dans les circuits du malade au sein des formations sanitaires. La mise sur pied récente du service gériatrie dans une structure sanitaire de référence de la capitale ne résout pas le problème de santé pour les vieillards pauvres. A la lecture de la liste des médicaments génériques et moins coûteux, on n'observe pas une large plage pour les maux de la sénescence. Il se trouve que le personnel sanitaire n'est pas formé en matière d'attention à l'endroit des vieillards ou alors il est peu préparé pour comprendre l'état spécifique de la personne âgée. Sinon celui-ci est souvent reçu avec dédain surtout quand son aspect vestimentaire vient aggraver son physique entamé. A l'écoute de la majorité, un des déterminants leur choix de la voie thérapeutique est fortement lié à cette attitude négative à leur endroit. Ces vieillards se replient souvent et s'orientent vers l'automédication ou encore vers les tradipraticiens qui, paraît-il, leur semblent plus proches par nature et par leurs schèmes mentaux et culturels.

Les paysans de la campagne ne connaissent pas la retraite. On rencontre un bon nombre qui effectuent des travaux champêtres jusqu'à un âge très avancé, tant que l'état de santé le permet ou même fonçant un corps chargé de multiples maux que la sénescence amplifie.

L'urbanisation est caractérisée par l'occupation géographique qui bouscule un équilibre séculaire entre l'homme et son milieu de vie. Cette rupture a des conséquences multidimensionnelles qui affectent non seulement la personnalité et le milieu de vie, mais aussi les liens interpersonnels et les stratégies de survie. A l'écoute d'un bon nombre, cette rupture de l'équilibre entame fortement la vie des personnes âgées qui ne comptent que sur cette terre pour assurer leur survie.

Les personnes âgées en zone périurbaine se trouvent dans la précarité et la vulnérabilité du fait de plusieurs facteurs conjugués qui viennent en sens contraire du cours normal de leur vie, réduisant l'espoir d'une perspective de «vieillesse joyeuse». Le principal facteurs cité le plus est la perte des terres, et conséquemment, la source de leur survie nutritionnelle et financière. La réorganisation sociale met à l'épreuve la solidarité entretenue dans les familles au sens étendu.

L'urbanisation s'accompagne des ventes foncières. Les personnes du troisième âge sédentarisées et natives en campagne sont pour la plupart propriétaires terriens. De prime abord, on dira que les ventes foncières sont ici une opportunité offerte pour permettre au vieillard de se refaire un avenir. Mais de très près, la situation semble plus complexe. L'inadaptation à la notion de gestion financière n'aide pas le vieillard à s'en sortir. Il est vite retourné à une situation plus grave qu'avant. Les vieillards sans propriété foncière disent se trouver plus pauvres que jamais du fait du développement de l'individualisme et de la séparation d'avec les anciennes relations. Les cas d'abus se ressentent en ce sens que les cas de spoliation sont signalés et les vieillards très âgés ou illettrés sont abusés dans les ventes par leurs proches, ou trompés par leurs clients lors des ventes. Des cas de violences sont signalés sur les vieillards. Ces violences trouvent leur origine dans les disputes autour des subsides financiers provenant des ventes foncières.

De plus, les ressources naturelles hydriques sont perdues du fait de la pollution, ce qui pousse la personne âgée à acheter de l'eau ou à passer dans un cycle permanent de maladies hydriques. Ce qui ne manque pas de déséquilibrer sa vie. Ces vieillards et même leurs proches encore jeunes déclarent ne pas s'adapter aux eaux des points d'eaux aménagés comme les puits ou les forages.

L'occupation de l'environnement par le fait de l'expansion urbaine a un impact sur la famille étendue. Les rapports se relâchent du fait de l'intégration des nouvelles personnes au sein des communautés. Les liens classiques de solidarité avec la famille au sens étendue se perd au profit de la création d'une nouvelle organisation sociale qui ne favorise pas toujours le vieillard. Certains déclarent souffrir de l'isolation ce qui augmente le niveau de vulnérabilité.

Les rapports avec son milieu physique où se gère son activité quotidienne se trouvent reparamétrés. La nature de l'activité essentiellement agricole change. Les affections pathologiques liées à la sénescence réduisent la mobilité du vieillard et fragilisent sa situation, car le lieu géographique d'activité agricole s'éloigne davantage de son milieu de vie. Les femmes âgées sont celles qui payent le plus lourd tribut des conséquences de l'urbanisation. Elles sont les principales pourvoyeuses de moyens de subsistance dans les foyers souvent surchargés des enfants de leurs propres progénitures ou des orphelins de SIDA. Elles sont plus vulnérables quand elles sont sans enfant ou veuves. Cette vulnérabilité a trait à l'exposition aux abus. Des cas de privation des terres cultivables ou de renvoi pur et simple à la famille d'origine ont été signalés.

Une nouvelle restructuration de la famille se refait autour de la richesse issue des ventes foncières. La personne âgée est temporairement valorisée pendant qu'il possède des richesses circonstanciées issues de la vente des terres. Ce conglomerat synthétique est là, le temps que la richesse passe. Certains vieillards ayant eu un peu de fortune se sont retrouvés par suite seuls, sans aide et sans moyen naturel (terre) substantielle pour assurer la survie, parce qu'il n'y a pas eu d'investissements durables. La mendicité et le déplacement sur de longues distances pour la recherche de la pitance reste la seule porte de sortie pour le vieillard affaibli, pris au piège de la modernité.

Un autre mode de vie s'impose: Le vieillard doit s'adapter ou décrocher. Intégrer le mode de vie en milieu urbain qui exige des potentialités nouvelles tant sur le plan physique qu'intellectuelles, dans un corps dont la sénescence a entamé son travail destructeur.

Les institutions étatiques se trouvent dans l'impossibilité d'agir, car il n'est pas prévu des actions anticipatives pouvant prémunir le vieillard d'une situation désastreuse due à l'urbanité.

L'Etat peut, soit la constituer des réserves villageoises au sein des milieux urbains ou pousser à la rentabilisation pérenne et de manière obligatoire quelques parties des terrains appartenant aux personnes âgées pour leur éviter une catastrophe issue de l'essor urbain. Une formation communautaire préventive dans les zones périurbaine en matière de gestion foncière serait appréciable.

Conclusion:

Les paysans des zones périurbaines qui prennent de l'âge sont menacés par une précarité due au changement du milieu de vie et aux difficultés de s'adapter au nouveau mode de vie dicté par l'urbanisation.

Les institutions étatiques devraient penser à anticiper la situation afin de protéger contre une vulnérabilité critique.